

BERNAY

INFOS

ESPACE DU
DROIT ET DE
LA FAMILLE

Continuité éducative
et CCAS
de la Ville de Bernay



LES ÉQUIPES VOUS ACCUEILLENT À L'ESPACE DU DROIT ET DE LA FAMILLE

P. 10

VILLE RESPONSABLE

Dépôts sauvages
= facturation !

P. 7

VILLE ACCUEILLANTE

Stade Bailly : un élan collectif
pour l'avenir sportif

P. 9

BERNAY PRATIQUE

Tout savoir sur l'occupation
du domaine public

P. 22

LES ESSENTIELS

8 MAI 1945 : BERNAY SE SOUVIENT ET TRANSMET

La commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945 a rassemblé de nombreux Bernayens. Cet événement a rappelé la fin de la Seconde Guerre mondiale et l'importance du souvenir. La forte implication des écoles Ferdinand-Buisson, Bourg-Le-Comte, Jean-Moulin et Jeanne d'Arc a été un moment fort, illustrant la transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations. Pour Mickaël Pereira, 1^{er} adjoint, *"se souvenir, c'est notre devoir"* afin que les leçons du passé ne soient jamais oubliées.



LE SQUARE GOUAS SE RÉINVENTE

Le square Gouas a réouvert ses portes après une transformation complète, offrant désormais aux habitants un espace repensé, alliant nature, découverte et loisirs. Il propose un parcours pédagogique innovant pour les enfants, conçu pour concilier apprentissage et divertissement. Ce nouvel espace souligne l'engagement de la Municipalité à créer des espaces de vie de qualité, favorisant le bien-être et le lien social au cœur de Bernay. Le square Gouas s'affirme comme une nouvelle destination incontournable pour les familles et tous les amoureux de la nature en ville.



HOMMAGE AU GÉNÉRAL DE GAULLE

Bernay a célébré le 85^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle et a accueilli le congrès de l'union des maires de l'Eure avec l'inauguration d'une nouvelle stèle en l'honneur du Général de Gaulle. Installée dans le jardin de l'Abbaye, elle remplace l'ancien monument du square Gouas et arbore un buste sculpté par l'artiste bernayenne Christine Dubos. La cérémonie, en présence notamment du Préfet de l'Eure, Charles Giusti, a souligné l'importance de l'appel du 18 juin comme acte fondateur de la Résistance.



LA FRICHE N'EST PLUS

Samedi 21 juin, comme un avant-goût de la Fête de la musique du même jour, le site que l'on surnommait jusqu'alors "la friche du Pont-Ravet" a été inauguré en fanfare. Situé au niveau de la rue du Général Leclerc, ce site a été en grande partie repensé par les services municipaux afin de proposer un site polyvalent : espace d'animation ou de repos, terrasse étendue ou scène ouverte, les différents choix ici à l'œuvre permettent à présent d'envisager plusieurs utilisations.



UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE

Dimanche 22 juin, Bernay a accueilli la 1^{ère} édition de son Urban Trail, un événement sportif et culturel qui a conquis petits et grands ! À travers différents parcours accessibles à tous, les participants ont pu (re)découvrir la ville autrement : ruelles, escaliers, parcs, monuments... un vrai plongeon au cœur du patrimoine bernayen dans une ambiance conviviale et dynamique. Un grand bravo à tous les participants pour leur énergie et leurs sourires, et un immense merci aux bénévoles et partenaires qui ont rendu cette journée possible.



Michel Leroy

ÇA S'EST PASSÉ À LA PRAIRIE !

La 2^{ème} édition de l'événement "Tous à la Prairie", dédié aux activités sportives et familiales, a attiré de nombreux participants venus profiter de démonstrations sportives et de multiples activités ludiques à pratiquer entre amis ou en famille. La soirée s'est animée dès 18h30 avec des concerts et DJ sets, créant une ambiance festive et conviviale. Un des moments forts de l'événement fut la présence exceptionnelle de Lotfi Lamaali, champion du monde de longboard dancing, qui a offert des démonstrations spectaculaires, ne manquant pas d'impressionner l'assistance.



Marie-Lyne Vagner répond à vos questions

Malgré une consultation citoyenne en 2024, il n'y a plus de nouvelles du devenir de la Gabelle : pouvez-vous m'en dire davantage ?



Richard G.

Marie-Lyne Vagner : En effet, la Ville de Bernay a soumis à la population le principe d'une cession de l'Hôtel de la Gabelle, qui a été validé à la majorité des votants. Par la suite, la Ville a lancé un appel à projet permettant la cession dudit bâtiment. Deux offres ont été remises. Après analyse, le projet présenté par la société Beauregard est considéré comme le plus avantageux au regard des critères de l'appel à projet puisqu'il combine aussi bien solidité de l'entreprise et des garants, sérieux du projet présenté et cohérence des références. Dans le cadre de la procédure d'AAP et après retour de l'avis des Domaines, le projet sera affiné lors de négociations exclusives avec le candidat. Ce projet consiste en la réhabilitation du bâtiment et de ses dépendances en logements. À présent, la Ville s'engage à présenter le projet définitif à la population via l'organisation d'une réunion publique courant septembre préalablement à la tenue d'un Conseil municipal et la signature de l'acte définitif de cession qui valideront la vente en octobre.

Pourquoi Bernay n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux orages du 25 juin ?



Antony O.

Marie-Lyne Vagner : Comme elle s'y était engagée, la Ville a fait la demande en ce sens mais c'est la Préfecture qui décide de la reconnaissance, ou non, de l'état de catastrophe naturelle selon les critères déterminés par la loi.

J'aime bien le nouvel aménagement du square Gouas mais où la stèle du Général de Gaulle est-elle passée ?



Marie H.

Marie-Lyne Vagner : Bonne observation : l'ancienne stèle ne pouvant être déplacée en raison de sa vétusté, une nouvelle a été inaugurée récemment dans le jardin de l'Abbaye à l'occasion de la célébration du 85^e anniversaire de l'appel du 18 juin. Le buste du Général de Gaulle a été sculpté par une artiste bernayenne, Christine Dubos, et le fondeur est Cyril Vaquier, de la fonderie Gardéchoise.



POSEZ VOS QUESTIONS

- ▶ Par e-mail à : cabinet.maire@bernay27.fr
- ▶ Sur le site internet de la Ville : <https://www.bernaylaville.fr/contact/>
- ▶ Sur les pages BernaylaVille   
- ▶ Par courrier à :
Mairie de Bernay
Place Gustave-Héon
CS 70762
27307 Bernay Cedex



RÉDECOUVRONS NOTRE VILLE L'ÉTÉ

"
L' été imprime un autre tempo : celui de la redécouverte de notre patrimoine, de nos chemins de randonnées et nos vennelles. On retrouve le temps de flâner aux terrasses, au musée des Beaux-Arts ou à la prairie de la Charentonne. D'ailleurs, cet espace devenu incontournable depuis son réaménagement en début de mandat bénéficiera cet été pour la 1^{ère} fois d'une programmation dédiée, du 28 juillet au 14 août : des structures gonflables, du cricket, du canoë, de la gym, des jeux divers, une *color run*... à découvrir en page 18 ou sur le site www.bernaylaville.fr qui vient récemment de faire peau neuve.

Plus pratique, plus valorisant pour Bernay et aussi totalement adaptable en matière d'accessibilité (liseuse intégrée aux pages, différentes options de taille de textes, de contrastes...), ce nouveau site internet continue de

s'intégrer dans une offre de supports diversifiés et variés pour vous informer au mieux sur votre ville. D'ailleurs, dans quelques semaines, la Ville lancera également sa propre application gratuite pour smartphones !

Évidemment, tous ces outils ne remplaceront pas le lien direct entre nous, cette proximité qui m'est si chère et qui fait que je me suis présentée à vos suffrages en 2020. En septembre, nous reprendrons ainsi les rendez-vous dans les quartiers et les hameaux après la pause estivale, nous nous retrouverons également lors de la rentrée scolaire, à l'occasion du forum des associations le 6 septembre ou, si vous êtes nouvel habitant, le 13 septembre pour un rendez-vous dédié. Les occasions ne manqueront pas !

Bien à vous,

Marie-Lyne Vagner
Maire

Bernay Infos, retrouvez votre magazine 100% accessible sur bernaylaville.fr

Directrice de la publication : Marie-Lyne Vagner - **Rédactrice en chef** : Magalie Linkowski - **Rédaction** : Magalie Linkowski, Gwladys Payot et Manuel Chevallier - **À participé à ce numéro** : Sandra Level - **Conception et réalisation** : Magalie Linkowski - **Illustrations** : Ville de Bernay sauf mention - **Photo de couverture** : une partie des agents de la Ville, du CCAS et de France services devant l'Espace du droit et de la famille - **Impression** : Imprimerie Sodimpal - Lecerf - **Diffusion** : points d'apports volontaires - **Dépôt légal** : à parution.


BERNAYLAVILLE.FR

MOBILISATION GÉNÉRALE APRÈS LES INTEMPÉRIES

L'épisode orageux de la nuit du 25 au 26 juin a été court mais son intensité (vents mesurés à + 120km/h, taille des grêlons, cumul de précipitations...) a causé de nombreux dégâts à Bernay et ses alentours. Aux côtés des services de secours, les services de la Ville et de l'Intercom ont oeuvré sans relâche pour sécuriser, éponger, nettoyer, dégager les routes et réparer.

De mémoire de bernayens, l'intensité des intempéries de la fin du mois de juin n'a pas beaucoup d'équivalent récent. Aussi, après plusieurs jours d'interventions des services tant sur les bâtiments que dans l'espace public, les conséquences de l'événement restent bien visibles, notamment sur les monuments :

> En raison de vitraux cassés ou fragilisés, certaines zones de l'église Sainte-Croix et de la Basilique de la Couture restent inaccessibles. Des filets de sécurisation sont en cours de déploiement à l'intérieur et à l'extérieur de ces édifices.

> Plusieurs vitres de l'Hôtel de Ville n'ont pas résisté à l'orage, non sans causer quelques dégâts et inondations à l'intérieur. Grâce

à la mobilisation des services, le public a néanmoins pu être accueilli sur site dès le 26 juin, comme dans toutes les écoles également. La salle des fêtes a aussi connu des dommages importants et malheureusement, sa réouverture n'est pas à l'ordre du jour tant les dégâts considérables ont fragilisé l'édifice.

Une rénovation au long cours

La Ville travaille avec l'architecte des bâtiments de France ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles aux suites à donner en matière de rénovation sur les sites inscrits et classés. Entre les expertises techniques et d'assurance à finaliser, les coûts de travaux à préciser et la recherche de subventions, les rénovations à entreprendre ne débiteront pas avant plusieurs semaines...





Sécurisation du centre-ville

Pour sécuriser et optimiser la circulation au cœur de Bernay, la Ville a mis en place 2 bornes escamotables et inversé le sens de circulation des rues de Geôle et Gabriel Vallée. Cette initiative permet également de rendre plus agréable ce secteur emblématique. Ainsi, la rue Gaston Folloppe est désormais piétonne selon le calendrier suivant :

- > chaque week-end, tout au long de l'année, du vendredi 18h30 au dimanche 19h,
- > du 5 mai au 30 juin et du 1^{er} au 30 septembre, de 12h à 14h,
- > du 5 mai au 26 septembre de 18h30 à minuit,
- > du 1^{er} juillet au 31 août, de 11h30 à 14h30.



Aménagement de la Place de Verdun

Après une période d'ajustements et de tests, la Ville a pris plusieurs décisions concernant la régulation de la circulation et la fluidité des usages aux environs de la place de Verdun :

- > les feux tricolores, installés lors de la 1^{ère} phase du chantier restent désactivés afin de fluidifier la circulation automobile,
- > la rue Kléber-Mercier a été remise en double sens,
- > un marquage au sol complémentaire a été réalisé et des panneaux de signalisation spécifiques ont été installés.

EN BREF



DÉPÔTS SAUVAGES = FACTURATION !

La propreté de Bernay est une priorité pour la municipalité, malheureusement, de nombreux désagréments sont dus au manque de civisme de certains usagers de l'espace public. Afin de lutter plus efficacement contre ces incivilités, et en complément des efforts déjà en place, le Conseil Municipal a pris une décision forte : instaurer une tarification pour l'enlèvement et le nettoyage des dépôts sauvages d'ordures ménagères.

Face aux sacs d'ordures abandonnés qui constituent des cas d'urgence en termes de salubrité publique, une intervention rapide des services municipaux est indispensable. Si la procédure administrative classique peut s'avérer trop longue, l'enlèvement immédiat de ces déchets engendre des coûts significatifs pour la collectivité, tant pour la constatation de l'infraction que pour la prise en charge de leur élimination. C'est pourquoi, il a été décidé de responsabiliser financièrement les auteurs de ces actes d'incivisme. Désormais, lorsqu'un dépôt sauvage sera constaté et que son auteur sera identifié, celui-ci se verra facturer les frais occasionnés par le traitement de ses déchets.

La tarification adoptée

- > Forfait de gestion administrative et d'enlèvement de chaque dépôt : 750€ par constat,
- > Forfait de nettoyage de l'espace public : 250€ par constat,
- > En complément de ces forfaits, si les dépenses réelles d'enlèvement et/ou de nettoyage dépassent ces montants, une facturation basée sur les frais réels sera appliquée,
- > Les coûts supplémentaires liés à l'enlèvement de déchets nécessitant un traitement spécial (hydrocarbures, peinture, matériel informatique, électroménager, frais de déchetterie, etc.) seront également refacturés.

En adoptant cette mesure, la municipalité envoie un message clair : le respect de la propreté est l'affaire de tous. Nous comptons sur la collaboration de chacun pour préserver la qualité de notre cadre de vie.



EN BREF

FERDINAND BUISSON : IMMERSION EN ANGLAIS DÈS LA MATERNELLE !

Freepick

Dès septembre 2025, le groupe scolaire Ferdinand-Buisson innove avec un apprentissage de l'anglais immersif pour ses élèves, de la petite section au CM2. Soutenu par la Ville de Bernay, ce projet unique sur la circonscription propose un enseignement en langue anglaise pour la moitié du temps scolaire, en accord avec les programmes nationaux.

Progressivement mis en place dès la petite section, l'immersion deviendra totale en moyenne section. Mathématiques, EPS, rituels et consignes seront dispensés en anglais. L'objectif : ouvrir l'esprit des enfants, les sensibiliser à une autre culture et favoriser leur mobilité future.

Un accompagnement et des ressources pour les enseignants

Les enseignants volontaires bénéficieront de 18 heures de formation et d'une priorité pour des séjours linguistiques. Des ressources pédagogiques seront mutualisées et un assistant de langue viendra enrichir l'environnement anglophone.

Ce dispositif novateur fera l'objet d'une évaluation annuelle par l'Éducation Nationale. La Ville de Bernay est pleinement engagée à valoriser cette initiative qui offre aux jeunes Bernayens une ouverture linguistique précieuse pour leur avenir. L'enthousiasme des enseignants et les retours positifs d'autres écoles sont très encourageants pour ce projet ambitieux.

La maternelle Les Fontaines devient la Maison de l'Enfant

Face au besoin croissant de soutien aux familles, Bernay crée la Maison de l'Enfant, qui ouvrira ses portes en septembre 2025. Cet espace ressource, fruit d'un partenariat local dynamique (Ville, CCAS, Département, Hôpital, professionnels de santé, Intercom, MFR...), offrira un accompagnement global et personnalisé aux parents, futurs parents et jeunes enfants. Un large éventail de services sera proposé : soutien éducatif, accompagnement individualisé, formations, ateliers, suivi périnatal, détection des fragilités et mise en réseau des familles et des professionnels. Un lieu bienveillant et accessible à tous, véritable tremplin pour renforcer les liens familiaux et offrir des solutions concrètes aux défis de la parentalité sur notre territoire.

"Les Casiers de Bernay" : un nouveau concept à la gare

Un projet novateur s'apprête à voir le jour dans l'ancien Buffet de la gare : "Les Casiers de Bernay". Ce local est idéalement situé pour accueillir un concept inédit de vente en casiers, accessible 24h/24. Huit commerçants locaux (poissonnier, primeur, boulanger, etc.) sont déjà engagés dans cette aventure. Ils proposeront leurs produits frais et locaux via des casiers personnalisés, secs ou réfrigérés, avec une possibilité d'achat direct ou en "click and collect" via une application dédiée. Ce partenariat public-privé permettra aux commerçants de diversifier leurs points de vente et de toucher une clientèle élargie : habitants, usagers de la gare et visiteurs de passage. L'ouverture est prévue en fin d'année 2025.

STADE BAILLY : UN ÉLAN COLLECTIF POUR L'AVENIR SPORTIF



Bernay a marqué une nouvelle étape pour le sport local avec la cérémonie de lancement des travaux du Stade Bailly, réunissant élus, représentants de l'État, du Département, de l'Intercom et de la Ville, ainsi que les clubs de rugby et de football.

L'événement s'est déroulé en présence de figures importantes telles que Marie-Lyne Vagner, Maire de Bernay, Nicolas Gravelle, Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et Conseiller départemental, ainsi que des représentants de la Région Normandie et du Préfet de l'Eure. Leur participation souligne l'engagement des différentes instances envers ce projet d'envergure pour le territoire.

Des aménagements sportifs modernes et ambitieux

Les footballeurs bénéficieront d'un tout nouveau terrain de football naturel homologué niveau 4, garantissant des conditions de jeu optimales pour les compétitions et les entraînements. Un bâtiment neuf verra également le jour, comprenant des vestiaires pour les joueurs et les arbitres, des sanitaires (dont un extérieur pour le public), ainsi qu'un local technique et administratif dédié au club de football. De leur côté, les rugbymen se verront doter d'un club house dédié, comprenant un bureau d'arbitre

et une infirmerie, des espaces essentiels pour l'organisation et la sécurité des rencontres. Par ailleurs, une modernisation du chauffage et de la production d'eau chaude des vestiaires rugby existants est également au programme, améliorant le confort des utilisateurs.

Les clubs de rugby et de football de Bernay ont pleinement participé à cette étape symbolique. Leur présence témoigne de l'importance de ce futur stade pour le développement de leurs activités et l'amélioration des conditions d'accueil de leurs adhérents. Ils attendent avec impatience de pouvoir profiter de ces installations modernisées.

Le lancement des travaux du Stade Bailly représente un investissement majeur pour l'avenir du sport à Bernay. Ces nouvelles installations, modernes et adaptées, offriront un cadre idéal pour la pratique sportive et contribueront à dynamiser la vie locale. Ce projet ambitieux est le fruit d'un engagement collectif, augurant de belles perspectives pour les sportifs et les habitants de Bernay.



UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AU DROIT ET À LA FAMILLE

La Ville de Bernay franchit une étape significative dans l'amélioration de ses services publics avec l'ouverture d'un tout nouvel "Espace du droit et de la famille".

Ce guichet unique, fruit de l'acquisition du rez-de-chaussée de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), ambitionne de simplifier le quotidien des Bernayens et des habitants du territoire en regroupant, en un seul lieu, des services essentiels liés au droit, à la famille et aux démarches administratives.

Situé au **24 rue Guillaume de la Tremblaye**, ce nouvel espace est moderne et accueillant, pensé aussi bien pour le confort des usagers que pour les agents municipaux. L'objectif principal est clair : **améliorer la qualité du service public en fluidifiant les parcours administratifs**. Fini les déplacements multiples à travers la ville pour accéder aux différents services !

Un regroupement stratégique pour une accessibilité accrue

L'Espace du droit et de la famille regroupe :

- > **Le CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale), acteur essentiel dans l'accompagnement des usagers, l'aide face aux difficultés, le soutien aux personnes âgées, isolées ou en situation de handicap, ainsi que dans la prévention et la protection contre les violences intrafamiliales.
- > **Le Guichet famille**, point d'entrée unique pour toutes les démarches scolaires et périscolaires, offrant également un appui précieux à la parentalité et un soutien à la jeunesse.

- > **Les services Jeunesse, Vie scolaire et périscolaire** de la Ville de Bernay.
- > **France services**, guichet unique facilitant l'accès aux démarches administratives, informant et orientant les usagers, et offrant un accès gratuit aux outils numériques.
- > **Le Point justice**, lieu d'information sur les droits, proposant des permanences de professionnels du droit et un accompagnement dans les démarches juridiques.
- > **Un poste de recueil des titres biométriques** pour la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports.
- > **À noter** : la CPAM continue d'assurer ses services au 1^{er} étage du bâtiment.

Situé en centre-ville, il bénéficie de la proximité d'un important parking et rejoint un secteur où sont déjà implantés d'autres services publics tels que le multi-accueil, France Travail, la Trésorerie, la circonscription de l'éducation nationale et un pôle santé.

Espace du droit et de la famille

-  **24, rue Guillaume de la Tremblaye**
-  **Ouvert du lundi au vendredi**
-  **De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**
-  **02 27 19 93 09**
-  **espacedroitfamille@bernay27.fr**



Le Centre Hospitalier certifié par la HAS

Le Centre Hospitalier de Bernay a reçu une excellente nouvelle : il a été certifié par la Haute Autorité de Santé (HAS) le 30 avril 2025, suite à un audit mené en janvier. L'établissement a obtenu un remarquable score de conformité de 90,93 %. La certification de la HAS, organisme indépendant évaluant la sécurité et la qualité des soins, récompense l'attention portée aux patients, le travail exemplaire du personnel soignant et non-soignant, ainsi que l'engagement de l'établissement dans l'amélioration continue de ses pratiques.



Bernay labellisée "Ville et Village d'Accueil des Véhicules d'Époque"

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité en faveur de l'adhésion de Bernay au label "Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque". Initiée par l'association locale des Vieux Volants, cette démarche gratuite permet à notre ville de rejoindre un réseau national dédié aux véhicules anciens. Ce label constitue une belle opportunité de valoriser notre territoire sous un nouvel angle, en attirant les passionnés et collectionneurs de voitures d'époque. Grâce à ce réseau, Bernay devient un lieu privilégié pour l'organisation de rassemblements en centre-ville, une initiative qui dynamisera également l'activité de nos commerçants.

EN BREF



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS À LA PRAIRIE

La prairie de la Charentonne a récemment bénéficié de travaux significatifs visant à optimiser la sécurité, la fonctionnalité et l'attractivité du site. Ces améliorations répondent à divers besoins et contribuent à faire de la prairie de la Charentonne un espace encore plus convivial et polyvalent pour les habitants et les visiteurs.

> **Sécurité renforcée avec un nouvel accès pompier** : cet accès spécifique pour les véhicules de secours a été créé depuis le local du SCB Sauvetage. Cette nouvelle voie garantit une intervention rapide et efficace des services d'urgence en cas de besoin.

> **Une continuité visuelle et pratique** : les clôtures qui séparaient la prairie du parking ont été entièrement retirées permettant d'améliorer l'esthétique générale du site, mais aussi de faciliter la circulation et l'accès pour les piétons.

> **Modernisation de l'infrastructure électrique** : l'installation d'une borne électrique à proximité du bowl du skate park est une avancée majeure. Elle fournira une source d'énergie fiable pour les événements.

> **Un mur d'expression artistique** : la prairie se dote désormais d'un mur d'expression spécialement conçu pour accueillir les graffitis. Cet aménagement offre aux artistes locaux un espace légal pour laisser libre cours à leur créativité.

> **Nouveaux jeux pour les plus jeunes** : l'aire de jeux pour enfants s'agrandit avec l'ajout d'une nouvelle structure dédiée aux 0-3 ans. Cette installation vient compléter la pyramide de corde existante, offrant un espace de jeu diversifié et adapté à chaque tranche d'âge. Un jeu manuel sera également installé, stimulant la motricité fine et l'ingéniosité des enfants.

Ces travaux, d'un montant total de 62 000€, témoignent de l'engagement de la municipalité de Bernay à offrir des infrastructures de qualité aux usagers. La Prairie de la Charentonne est plus que jamais prête à accueillir les animations estivales d'"Un été à la Prairie" et à devenir un lieu de rassemblement privilégié pour tous les Bernayens.



PROPRETÉ URBAINE : UNE ÉQUIPE POLYVALENTE

Le service Propreté urbaine dispose d'une équipe de neuf agents. La polyvalence est au cœur de leur fonctionnement, permettant à la majorité des agents de passer aisément de tâches telles que la conduite de la désherbeuse à eau chaude à des rôles d'opérateur. Cette flexibilité dans les attributions de poste, ajustée selon les compétences individuelles, vise à prévenir la répétitivité des gestes et la lassitude au travail.



La Ville a investi dans une désherbeuse à eau chaude, permettant ainsi le désherbage de 65 km de trottoirs, de caniveaux et de bordures.



Cet outil désherbe à la vapeur jusqu'à 120°C et permet le nettoyage à haute pression ainsi que l'arrosage, grâce à sa cuve de 600 L d'eau, chauffée par une chaudière intégrée.



Les 130 corbeilles et 25 poubelles canines sont collectées et les déchets ramassés chaque semaine, représentant 136 tonnes par an, dont 16 tonnes de dépôts sauvages



Avant et après les manifestations, les sites sont nettoyés. Ici, la place de Verdun se refait une beauté avant l'inauguration des travaux du quartier de la gare le 26 juin 2025.



Le désherbage mécanique des trottoirs, caniveaux et bordures est réalisé à l'aide d'une balayeuse avant le passage de la désherbeuse à eau chaude.



Le 3^{ème} bras de la balayeuse permet de déraciner les végétaux incrustés sur la voirie.

RAPPEL : l'herbe en bordure de propriété reste à la charge des propriétaires ou locataires.



Intercom Bernay Terres de Normandie

Portes ouvertes

**SAMEDI 20
SEPTEMBRE 2025**

**DE 9H30 À 12H30
ET DE 14H À 17H**

L'Intercom Bernay Terres de Normandie (IBTN), vous connaissez ? Et si vous veniez découvrir comment ça marche ? Le samedi 20 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'IBTN vous ouvre ses portes !

Que vous soyez habitant ou usager du territoire Bernay Terres de Normandie, curieux, ou tout simplement intéressé par ce qui se passe sur votre territoire, c'est le moment idéal pour venir jeter un œil sur le fonctionnement et les compétences de cet établissement public !

Des routes entretenues, des événements culturels, des zones économiques qui attirent des entreprises, des aides pour les seniors, une station-service, des stations d'épuration, des projets pour la jeunesse... Tout cela (et bien plus !) est porté au quotidien par les 450 agents de l'IBTN qui auront le plaisir de vous accueillir, d'animer cette journée et de vous en dévoiler les coulisses.

Mais avouons-le : l'intercommunalité, c'est souvent un mot flou. Et pourtant, l'Intercom Bernay en quelques chiffres, c'est :

- > Plus de **40 bâtiments gérés**,
- > Plus de **200 événements organisés par an**,
- > Une équipe qui travaille sur des sujets variés : voirie, culture, urbanisme, tourisme, aide à la personne, environnement...

> Et plus de **1 500 décisions prises depuis le début du mandat**, pour faire avancer nos communes, Une journée pour pousser la porte et rencontrer celles et ceux qui font vivre tout ça.

Au programme

- > Des visites des équipements et services de l'IBTN,
- > Des ateliers, animations, rencontres avec les agents,
- > Explications simples sur les projets en cours et les coulisses des grandes décisions,
- > Des stands thématiques pour petits et grands. C'est l'occasion de poser vos questions, de comprendre comment tout ça fonctionne et, pourquoi pas, de vous projeter dans un métier au service de votre territoire !

Informations pratiques

- 📅 Samedi 20 septembre 2025
 - 🕒 De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
 - 📍 Territoire de l'IBTN (lieux à retrouver dans le programme)
- Tout public - Entrée libre
Programme sur www.bernaynormandie.fr

Bernay, solutions d'avenir

Nous saluons souvent, dans cette colonne, l'implication des agents de la Ville et du CCAS de Bernay : les événements de la nuit du 25 au 26 juin dernier sont une nouvelle occasion de les mettre en valeur. Notre commune a de la chance de pouvoir compter sur un collectif d'une telle valeur, qui répond présent à chaque fois qu'une situation de crise se présente, comme cela avait été le cas avec les différents épisodes neigeux de cet hiver. Un collectif pour qui la solidarité, l'engagement et l'esprit d'équipe ne sont pas des vains mots : bravo et merci à eux !

À l'occasion de cette période estivale, que l'on souhaite moins agitée que cette fin du mois de juin, nous viendrons distribuer dans vos boîtes à lettres un Bernay Infos hors-série consacré aux différentes réalisations et politiques publiques portées depuis 2020. Comme nous nous y étions engagés, tous les ans, nous revenons vers vous de différentes manières afin de vous rendre compte concrètement. Pourquoi ? Pour continuer à vous transmettre de l'information mais aussi, par ce biais, pour vous rencontrer et échanger. La proximité reste au cœur de notre mandat d'élus et nous ferons toujours en sorte de vous être accessibles et à votre écoute.

Bel été à Bernay !

Unis pour Bernay

Le projet de développement immobilier du Clos du Mascrier devrait bientôt voir le jour, offrant ainsi des maisons neuves aux habitants ou futurs habitants de Bernay. Cette initiative étant susceptible d'attirer de nouvelles populations, il est donc important d'envisager aussi une desserte en bus. Si cette partie de la ville jouit aujourd'hui d'une desserte au rond point du collège, celle-ci pourrait être facilement améliorer. Ce nouveau projet n'est-il pas l'occasion de repenser idéalement un trajet de bus qui aille jusqu'à Champeau comme ce fut le cas par le passé ? Cela permettrait à la résidence Leeloo et aux habitants du Bois Taillefer de profiter d'une desserte vers le centre ville, car même si la distance est courte entre ces habitations et le centre ville, la cote au retour des courses est difficile pour ceux qui n'ont pas de voiture. Nous savons bien qu'il s'agit d'une compétence de l'intercommunalité mais si la municipalité ne s'empare pas du dossier, il est peu probable que la situation évolue. Nous aimerions entendre les projets de dessertes publiques prévues pour les nouveaux développements immobiliers car nous pensons que c'est plus pour promouvoir la ville.

Bien vivre à Bernay

À Bernay, comme dans tant d'autres territoires ruraux, l'accès aux soins devient un parcours du combattant. Faute de médecins généralistes, de spécialistes, ou encore de structures hospitalières de proximité, les habitants doivent parfois attendre des semaines pour une consultation, ou parcourir des dizaines de kilomètres pour des soins basiques. Ce scandale porte un nom : désert médical. Et il est le produit direct de décennies de politiques libérales qui ont transformé la santé en marchandise.

Car la vérité est là : on a laissé le marché décider où les médecins devaient s'installer, sans penser à l'intérêt général. Résultat ? Des territoires entiers sont abandonnés. À Bernay, cela signifie des urgences surchargées, une maternité fermée depuis 2019, des soins repoussés, et des vies mises en danger. Ce n'est pas une fatalité : c'est un choix politique.

Il est temps de rompre avec cette logique néolibérale qui abandonne les campagnes et sacrifie le service public sur l'autel de la rentabilité. Il faut un plan de santé d'urgence pour les zones rurales, avec un encadrement de l'installation des médecins, le renforcement des centres de santé publics, et la revalorisation des métiers du soin. La santé est un droit, pas un privilège.

Le 23.05.25

Pascal DIDTSCH-Simon JARAIE-
Laurence CAUSIER-LEMIRE

ACTEURS LOCAUX



88 rue Thiers, ouvert du mardi au samedi
de 9h30 à 18h30
Tél. : 09 81 59 58 18
Email : commandes@livres-du-cosnier.fr

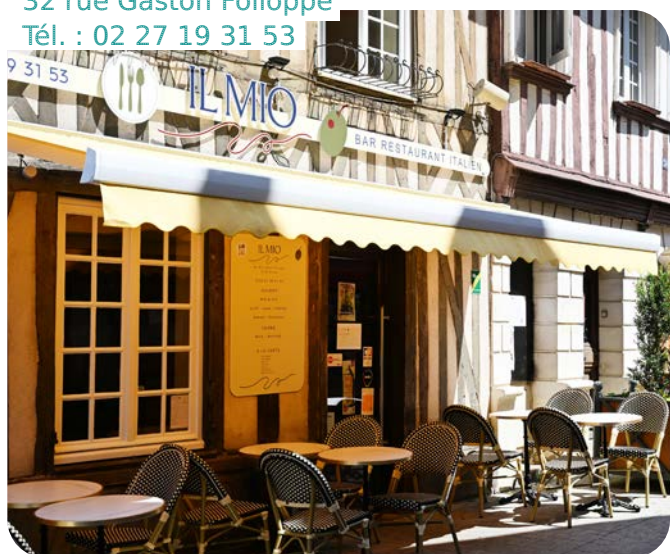
Une nouvelle librairie en centre-ville

La Librairie les "Livres du Cosnier" a ouvert ses portes début mai. Au gré d'un classement "hétéroclite par thèmes", ainsi que le qualifie elle-même Gwenaëlle : nature et grands espaces, histoires d'amour, webtoons, romans, livres de poche, éditions locales normandes, cuisine, loisirs créatifs se côtoient pour le plaisir de vous inciter à la découverte. Vous trouvez aussi, puzzles, coloriages pour adultes, mangas, romans graphiques, imaginaire, science-fiction, mythologie, fantaisie, fantastique, cosy crimes... tout pour une pause détente. Les "Young adults" se voient également attribuer à l'étage tout un espace dédié aux enfants et adolescents, BD enfants, Mangas adolescents et jeux de société. Une idée originale : offrez un livre suspendu. On vous laisse aller découvrir le concept... près de 6 000 titres vous attendent... de quoi faire de belles découvertes ! Commandes possibles (4 à 7 jours pour les livraisons), click and collect, <https://livres-du-cosnier.fr>

"Il mio" en italien, "le mien" en français

Les bernayens se sont déjà familiarisés depuis quelques semaines à la prononciation italienne. Et au regard du succès de cette nouvelle enseigne, nul doute qu'ils aient aussi eu envie de découvrir ce nouveau restaurant de spécialités italiennes ! Ouvert midi et soir, 6 jours sur 7, proposant une carte 100 % italienne, son chef Fabrizio, 100 % italien lui aussi, vous emmène gustativement à la découverte de son pays. Pour cela, Dorothée et Jean-Marie, qui ouvrent ici leur 4^e enseigne à Bernay lui ont laissé "carte blanche". Si vous n'avez pas encore testé... et en attendant la mise en place de formules "à emporter", un petit conseil, pensez à réserver... surtout le week-end.

32 rue Gaston Follippe
Tél. : 02 27 19 31 53





29 rue Thiers
E-mail : adcab.bernay@gmail.com

L'ADCAP prend un nouveau départ !

L'Association des Commerçants Artisans et Professions Libérales de Bernay a relevé son 1er défi ! Un nouveau bureau élu le 1er avril (et non ce n'était pas une blague) avec à sa tête Christine Cacheleux, la Caviste, et une Braderie du jeudi de l'Ascension rondement menée le 29 mai ! Plusieurs opérations pour fédérer les commerçants adhérents et inviter les autres à les rejoindre sont également à l'ordre du jour : tombola pour la Fête des Mères, Grande Braderie Déballage des commerçants le 13 septembre, opération pour le festival de Samhain, animations pour Noël... De quoi contribuer à la dynamique commerciale bernayenne et son attractivité.

Quand la passion des amateurs monte sur scène

Chaque année la saison culturelle s'achève en laissant la place aux amateurs et la scène du Piaf accueille les associations culturelles bernayennes. C'est dans cet objectif que l'association "Le Théâtre Artisanal" a été créée. Cette troupe d'une dizaine d'amateurs, tant pour l'auteur que les comédiens, n'avait rien fait de tel avant. *"Ça a plu, c'était très sympa"* rapporte Guillaume Séraphine, président de l'association. De fil en aiguille ils se sont pris au jeu, la troupe joue désormais sur le territoire la pièce *"L'étrange jeu des couleurs"*, qui a pour fond la politique, entre les tensions dramatiques et humoristiques le soir d'une élection départementale.



Cotisation annuelle : 15€
Répétitions : lundi à 19h à la Maison
des association - Tél. : 06 67 59 37 57
E-mail : seraphine.guillaume@gmail.com

Tél. : 07 84 75 39 70

E-mail : bernaycricketclub@gmail.com

Facebook : [Bernay cricket club](https://www.facebook.com/Bernaycricketclub)



Bernay Cricket Club

Le Bernay Cricket Club : la passion du cricket en Normandie

Le Bernay Cricket Club est un acteur clé du cricket en Normandie. Nouvelle association bernayenne, le club propose à tous, des joueurs expérimentés aux débutants, de découvrir et pratiquer ce sport dans une ambiance conviviale et inclusive. Fondé par des passionnés locaux et des expatriés, le Bernay Cricket Club organise régulièrement des entraînements et des matchs amicaux. Au-delà du sport, le club favorise les échanges culturels et renforce les liens communautaires. Le Bernay Cricket Club est la preuve vivante que le cricket a toute sa place au cœur de la Normandie. Si vous êtes curieux, n'hésitez pas à les contacter !

UN ÉTÉ À LA PRAIRIE

DE LA CHARENTONNE

Activités de plein air

**DU 28 JUILLET
AU 14 AOÛT**

Préparez-vous à un été débordant d'énergie et de bonne humeur ! Du 28 juillet au 14 août, l'événement "Un Été à la Prairie" va transformer la prairie de la Charentonne en un terrain de jeux géant, proposant une multitude d'activités ludiques et sportives pour tous âges.

Que vous soyez adepte de sensations fortes, amateur de défis ou simplement en quête de moments de détente en famille, "Un Été à la Prairie" aura de quoi satisfaire toutes vos envies.

Au programme, une diversité d'activités pour bouger et s'amuser

> Activités sportives variées : de la gymnastique pour se maintenir en forme au kayak pour glisser sur l'eau, en passant par l'hilarant bubble foot, le cricket, le défi vélo, le golf, le badminton, le volleyball et le tir à l'arc, il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux.

> Divertissements et jeux : défiez vos amis au laser game, testez votre agilité

sur les structures gonflables, ou partagez des moments conviviaux autour des jeux en famille, des jeux de société et ceux en bois.

> Un espace dédié aux plus jeunes : les tout-petits auront également leur coin privilégié avec un espace petite enfance spécialement aménagé pour eux.

"Un Été à la Prairie" est l'occasion idéale de profiter des beaux jours, de découvrir de nouvelles activités, de se dépenser et de créer des souvenirs inoubliables en famille ou entre amis.

Pour ne rien manquer de cet événement estival incontournable et pour toutes les informations pratiques, rendez-vous sur bernaylaville.fr !

Jusqu'au 24 août

RUBAN RAIL, AQUALOOPING ET COUVRE-CHEFS...

*Espaces Jules-Ferry
et gare de Bernay*

L'artiste Anabelle Hulaut propose une exposition estivale dont les oeuvres sont issues de son exploration de la ville et de ses alentours.
Tout public - Gratuit - Ouvert du mercredi au samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 17h

Jusqu'au 28 septembre

SAPÉS COMME BERNAY ! UNE HISTOIRE DU VÊTEMENT

Musée des Beaux-Arts

Exposition temporaire autour de la production textile.

Tout public

Tarif : 5€ / 3€ (gratuit -12 ans)
Gratuit le 1^{er} dimanche du mois
Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h

Contact : 02 32 46 63 23
musee@bernay27.fr

Du 8 au 12 juillet

FESTIVAL DE LA MARIONNETTE

Bernay et Interco

4 jours de spectacles,
16 compagnies avec
théâtre d'objets, d'ombres,
marionnettes à gaines, à
tringles, marottes...

Tarifs par spectacles :

> Enfants : 6€

> Adultes : 7€

> Groupe/Collectivité : 3€

Rens. : 06 83 09 66 50

Réservation : 06 16 81 78 08

+d'infos : marionnettebernay.fr



Dimanche 13 juillet à 12h

COURSES DE TROT

Hippodrome Victor Lebrun

De 7 à 9 courses. Animations gratuites pour les enfants, restauration rapide et gastronomique sur place, buvette...

Tombola, à gagner : tv, matériel hi-fi, livres et autres goodies.

Tout public

Entrée : 5€ / gratuit -18 ans

Contact : 06 31 69 40 41

hippobernay@gmail.com



**Mardi 22 juillet de 9h30
à 17h**

LES RENDEZ-VOUS SENIORS

Château de Beaumesnil

Visite du Château de Beaumesnil proposée aux seniors par le CCAS.

Gratuit

Renseignements et
inscription : 06 25 78 75 43

**Mercredi 23 juillet
de 11h à 12h**

LE QUARTIER DES TEINTURIERS

Départ de l'Office de Tourisme

Autrefois pittoresque, une rue en particulier hébergeait les métiers de la teinture.

Visites guidées tout public

Tarifs : 5€, 3€, gratuit -12 ans



Du 23 juillet au 24 août

LE GRAND ALBUM

Salle capitulaire

L'association *Les images de la Prairie* présente une exposition de photographies tirées des albums personnels des habitants de Bernay et des environs, avec des portraits et scènes de la vie courante du milieu du XIX^e siècle à aujourd'hui.

Tout public - Gratuit

Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h

Samedi 26 juillet dès 10h

FÊTE DU FROC ET DES TOILES

Place Gustave-Héon

Dans le cadre des 1000 ans du marché et de l'exposition "Sapés comme Bernay ! Une histoire du vêtement", le musée et le service du Patrimoine organisent une journée de fête consacrée à l'histoire textile de la ville. Et vous êtes invités !

Tout public - Gratuit

Renseignement : 02 32 46 63 23

E-mail. : musee@bernay27.fr

Dimanche 27 juillet à 12h

COURSES DE TROT

Hippodrome Victor Lebrun

De 7 à 9 courses. Animations gratuites pour les enfants, restauration rapide et gastronomique sur place, buvette...

Tombola, à gagner : tv, matériel hi-fi, livres et autres goodies.

Tout public

Entrée : 5€ / gratuit -18 ans

Contact : 06 31 69 40 41

hippobernay@gmail.com



**Mardis 29 juillet, 5 et 12 août
de 11h à 11h45**

LES RENDEZ-VOUS SENIORS

Prairie de la Charentonne

Marche active à la prairie
proposée aux seniors par le
CCAS.

Gratuit - Renseignements et
inscription : 06 25 78 75 43

Mercredi 30 juillet de 11h à 12h

SUR LES TRACES DES DRAPIERS ET TOILIERS

Départ de l'Office de Tourisme

Parcourons ensemble les ve-
nelles et ruelles, à la rencontre
des métiers du textile qui ca-
ractérisaient le Bernay d'antan.

Visites guidées tout public
Tarifs : 5€, 3€, gratuit -12 ans

**Lundi 4 août de 11h à 13h
et de 14h30 à 18h**

COLLECTE DE SANG

Maison des associations

Collecte réalisée par l'EFS.

RDV : dondusang.efs.sante.fr
ou au 0 800 109 900

Mercredi 6 août de 11h à 12h

LES 1 000 ANS DU MARCHÉ

Départ de l'Office de Tourisme

Remontez le temps et
découvrez où et comment les
anciens Bernayens tenaient
leurs foires et marchés.

Visites guidées tout public
Tarifs : 5€, 3€, gratuit -12 ans



Mercredi 13 août de 11h à 12h

LE QUARTIER DES TEINTURIERS

Départ de l'Office de Tourisme

Autrefois pittoresque, une rue
en particulier hébergeait les
métiers de la teinture.

Visites guidées tout public
Tarifs : 5€, 3€, gratuit -12 ans

Mercredi 20 août de 11h à 12h

SUR LES TRACES DES DRAPIERS ET TOILIERS

Départ de l'Office de Tourisme

Parcourons ensemble les ve-
nelles et ruelles, à la rencontre
des métiers du textile qui carac-
térisaient le Bernay d'antan.

Visites guidées tout public
Tarifs : 5€, 3€, gratuit -12 ans

**Mardi 26 août, horaire en
fonction de la séance**

LES RENDEZ-VOUS SENIORS

Cinéma Multi Rex

Sortie cinéma proposée au
seniors par le CCAS.

Gratuit - Renseignements et
inscription : 06 25 78 75 43

Mercredi 27 août de 11h à 12h

LES 1 000 ANS DU MARCHÉ

Départ de l'Office de Tourisme

Remontez le temps et
découvrez où et comment les
anciens Bernayens tenaient
leurs foires et marchés.

Visites guidées tout public
Tarifs : 5€, 3€, gratuit -12 ans

Dimanche 31 août à 12h

COURSES DE TROT

Hippodrome Victor Lebrun

Journée des enfants, manège,
maquillage, clowns, structure
gonflable, baptême de poneys,
goûter, cadeaux...

Tout public

Entrée : 5€ / gratuit -18 ans

Contact : 06 31 69 40 41

hippobernay@gmail.com

INSCRIPTIONS : COLIS DE NOËL ET REPAS DES CHEVEUX BLANCS



Chaque année à l'approche des
fêtes, le CCAS (Centre communal
d'action sociale) de Bernay témoi-
gne de son engagement envers les
aînés en leur offrant un colis de
Noël ainsi qu'un repas dansant.

Les inscriptions s'effectuent du 1^{er}
septembre au 10 octobre, de 9h à
12h, comme suit :

- > 01/09 : Résidence L. Carpentier,
- > 02/09 : Salle des mariages,
- > 04/09 : Maison de quartier du
Stade,
- > 05/09 : Maison de quartier du
Bourg-Le-Comte,
- > 08/09 : Espace du droit et de la
famille,
- > 09/09 : Salle des mariages,
- > 11/09 : Maison de quartier du
Stade,
- > 12/09 : Maison de quartier du
Bourg-Le-Comte,
- > 06/10 : Maison de quartier du
Stade,
- > 07/10 : Salle des mariages,
- > 09/10 : Résidence L. Carpentier,
- > 10/10 : Maison de quartier du
Bourg-Le-Comte.

Conditions pour en bénéficier :

- > Habiter Bernay,
- > Avoir plus de 65 ans,
- > Ne pas être imposable (unique-
ment pour le colis de Noël).

Justificatifs à fournir :

- > La pièce d'identité du demandeur,
- > Un justificatif de domicile de
moins de 3 mois,
- > L'avis de non-imposition de
2025 sur les revenus de 2024
(uniquement pour le colis de Noël).

Samedi 6 septembre
de 10h à 18h

FORUM DES ASSOCIATIONS

Jardin de l'Abbaye, salles des fêtes et capitulaire

Rendez-vous annuel avec les associations sportives, culturelles, de loisirs et de solidarité bernayennes.

Gratuit, tout public

Contact : 02 32 43 80 30

vie.associative@bernay27.fr

Dimanche 7 septembre à 14h

CONCOURS DE BELOTE

Maison de quartier du Bourg-Le-Comte

Ouvert à tous. Tarif : 5€

Sans réservation

Contact : 06 33 74 61 55



Lundi 8 septembre de 11h à 13h et de 14h30 à 18h

COLLECTE DE SANG

Maison des associations

Collecte réalisée par l'EFS.

RDV : dondusang.efs.sante.fr
ou au 0 800 109 900

Les 08/09 de 18h à 20h.

10/09 de 15h à 20h.

12/09 de 17h à 20h

et 13/09 de 10h à 12h30

STUDIOS ARABESQUE

935 route de Broglie

Inscriptions pour la rentrée 2025-2026.

Gratuit, tout public

Contact : 06 02 20 51 97

arabesquebernay@hotmail.com

Mercredi 10 et samedi
13 septembre de 10h à 17h

PORTES OUVERTES BLEU BANANE

Maison des associations

Découvrir les Arts Plastiques pour tous : dessin, peinture, poterie/céramique (cours hebdomadaires et ateliers). Inscriptions sur place. Reprise des cours : le 15 septembre.

Gratuit, tout public

Contact : assobbbernay.fr

atelier.bleubanane@gmail.com

Samedi 13 septembre

Départ à 7h

EXCURSION AU CHÂTEAU DE VAUX-LE-VICOMTE

Rendez-vous devant l'école primaire du Bourg-Le-Comte

Visite du château et ses jardins. Transport en car grand tourisme.

Ouvert à tous

Tarif : 60€ / -12 ans : 30€

Contact et réservation :

06 78 78 90 14

Mardi 16 septembre à 10h

LES RENDEZ-VOUS SENIORS

Musée des Beaux-Arts

Visite guidée de l'exposition *Sapés comme Bernay*, proposée aux seniors par le CCAS.

Gratuit

Renseignements et

inscription : 06 25 78 75 43

Samedi 20 septembre à 20h

et dimanche 21 septembre
à 16h

VOYAGES EN LUMIÈRE

Salle des fêtes

Sous la direction de leur cheffe de chœur, Angélique Letierrier, les 60 choristes Célestins vous invitent dans l'espace et le temps, lors d'un spectacle de chant choral.

Au programme : chansons de variété et extraits de comédies musicales.

Tarif : 8€, gratuit -12 ans

Tout public

Contact : 02 32 46 14 68

ch.unclecelestin@gmail.com

Mercredi 20 septembre

de 11h à 12h

LES 1 000 ANS DU MARCHÉ

Départ de l'Office de Tourisme

Remontez le temps et découvrez où et comment les anciens Bernayens tenaient leurs foires et marchés.

Visites guidées tout public

Tarifs : 5€, 3€, gratuit -12 ans

Les 20 et 21 septembre

JEP (JOURNÉES EUROPÉENNES

DU PATRIMOINE)

Le musée des Beaux-Arts et le service du Patrimoine vous emmènent à la découverte des édifices liés à l'histoire textile de la ville.

Gratuit - Programme disponible fin août sur bernaylaville.fr, rubrique Culture

Samedi 27 septembre de 14h à 18h

30 ANS DE L'AQBL

Prairie et Maison de quartier du Bourg-Le-Comte

Animations, jeux, structures gonflables, buvette, exposition de photos des 30 ans de l'association.

Ouvert à tous - Gratuit

Contact : 06 33 74 61 55

Dimanche 28 septembre à 14h

BAL

Salle des fêtes

Avec la participation de Paris Guinguette..

Gratuit pour les habitants* de Bernay, 8€ hors Bernay (*personne retraitée sans conditions d'âge).

Réservation : 02 32 46 63 16

TOUT SAVOIR SUR L'ODP

La Ville de Bernay vous informe au sujet des règles concernant l'occupation temporaire du domaine public (ODP).

Que vous soyez une entreprise, un particulier, une association ou un commerce, toute utilisation de l'espace public pour des travaux ou une installation nécessite une autorisation préalable. Cette démarche garantit la sécurité de tous et permet une gestion harmonieuse de notre cadre de vie.

Le permis de stationnement : sans ancrage au sol



Ce permis est nécessaire pour occuper temporairement des espaces publics sans emprise sur le sol. Il vous autorise à occuper :

- > les voiries et les places de stationnement,
- > les trottoirs, places, placettes ainsi que les espaces dans les jardins publics et parcs.

Il concerne les occupations suivantes, sans modification du sol :

- > pose de benne à gravats ou d'échafaudage sur le trottoir, installation de palissade,
- > dépôt de matériaux nécessaires à un chantier (tas de sable...),
- > stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle...), de baraque de chantier, d'un bureau de vente, d'une camionnette, d'un camion de déménagement ou d'un monte-meubles,
- > vente ambulante,
- > installation d'une terrasse.

Important : si votre demande impacte la circulation publique, elle doit être complétée par une demande d'arrêté de circulation (voir ci-après).

Redevance : l'obtention d'un permis de stationnement est soumise au paiement de droits d'occupation du domaine public, dont les tarifs sont fixés par le conseil municipal.

Les demandes doivent être faites au minimum 3 semaines avant, sauf pour l'installation d'une terrasse où le délai est de 2 mois.

La permission de voirie : avec ancrage au sol

Cette permission est indispensable pour toute occupation du domaine public impliquant une emprise sur le sol et des travaux qui modifient l'espace public. Elle est nécessaire pour les travaux suivants (liste non exhaustive) :

- > la création sur un trottoir d'un bateau (ou entrée charretière) d'accès à une propriété privée ou un garage,
- > l'installation d'un arrêt de bus, d'un kiosque à journaux ou de mobilier urbain (borne, enseigne commerciale, panneau, etc.),
- > la pose de canalisations et autres réseaux souterrains,
- > l'installation de clôtures ou de palissades de chantier.

Important : si le chantier impacte la circulation publique, la demande doit également être complétée par une demande d'arrêté de circulation (voir ci-après).

Les demandes doivent être soumises au minimum 2 mois avant le début des travaux.

Numérotation des rues : une information utile

La Ville de Bernay utilise deux types de numérotation :

- > **numérotation séquentielle :** numéros pairs d'un côté, impairs de l'autre, augmentant de



UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA LOCATION IMMOBILIÈRE

Depuis le 1^{er} juillet 2025, la Ville de Bernay met en place le permis de louer. Cette mesure, rendue possible par le Plan Local de l'Habitat de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, vise à lutter contre l'habitat indigne et à garantir des conditions de logement décentes pour les locataires.

Le permis de louer est une autorisation préalable obligatoire que les propriétaires doivent désormais obtenir avant de pouvoir mettre un bien immobilier en location à Bernay. Cette démarche proactive permet à la Municipalité de contrôler la qualité des logements proposés et de prévenir les risques d'insalubrité.

Comment fonctionne ce dispositif ?

À compter de cette date, tout propriétaire sur le territoire de Bernay doit déposer, selon les périmètres, une déclaration de mise en location ou une autorisation obligatoire avant de mettre un logement en location ou en cas de changement de locataire. Dans le cas d'une autorisation obligatoire, à partir d'un dossier complet et d'une visite du logement par les services municipaux pour s'assurer de sa conformité aux normes de décence et de sécurité, la Ville dispose d'un délai d'1 mois pour instruire la demande. Le non-respect de cette obligation de solliciter un permis de louer peut entraîner des sanctions financières pour les propriétaires.

Les objectifs du permis de louer sont multiples :

- > Améliorer le cadre de vie,
- > Lutter contre l'habitat indigne,
- > Mieux connaître le parc locatif.

L'introduction du permis de louer à Bernay marque une volonté forte de la Municipalité d'agir pour un habitat de qualité et de protéger les droits des locataires. Les propriétaires sont donc invités à se préparer dès à présent à cette nouvelle réglementation. Pour en savoir plus : permisdeler@bernay27.fr.

2 en 2 depuis le début de la voie. En cas de division parcellaire, des lettres ou mentions (bis, ter) sont ajoutées,

> **numérotation métrique** : le numéro correspond à la distance en mètres entre le début de la voie et l'habitation, avec distinction des numéros pairs et impairs.

Pour toute nouvelle construction, le numéro est attribué lors de la délivrance du permis de construire. La Ville assure la diffusion de la nouvelle adresse aux organismes importants. La plaque de numérotation standard est fournie par la commune, mais son entretien et renouvellement incombent au propriétaire.

Arrêté de circulation : autorisation nécessaire en cas de perturbation

Selon l'impact des travaux sur la circulation, deux types d'arrêtés existent :

> **arrêté permanent** : téléchargeable si les travaux entraînent une gêne mineure sans interruption de la circulation,

> **arrêté temporaire de police de circulation** : obligatoire en cas d'interruption ou de modification significative de la circulation (fermeture totale, limitations de vitesse, de gabarit, de poids, etc.).

Les demandes doivent être soumises au minimum 3 semaines avant le début des travaux.

Informations pratiques

Pour toute renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Occupation du domaine public à odp@bernay27.fr. Les demandes doivent être faites via le formulaire dédié, téléchargeable sur le bernaylaville.fr rubrique "Vivre à Bernay", et de le renvoyer par e-mail ou de le déposer en mairie.

DEPUIS

1025

1000 ANS DE MARCHÉ À BERNAY

Nouveau parcours de visite : découvrez Bernay, ses marchés et ses marchands à travers les venelles...

Il y a 1000 ans, en 1025, le duc de Normandie Richard II signait une chartre mentionnant l'existence d'un marché hebdomadaire et de foires annuelles à Bernay. Au Moyen Âge, ce marché devint un centre marchand florissant reconnu pour la vente de ses textiles, ce qui a permis le développement économique et urbain de la ville.

Débutez dès à présent le parcours en scannant le QR code >

